

Genre du véhicule *)	Camion (châssis)		Marque de fabrication	A E C		Type	G 4 R A Mandator Mark V		Modèle année	1963	Bordereau-type N°	4' 2 7 1							
Caractéristiques "Mandator" au centre de la paroi AV.-- "G 4 RA" en préfixe au No du châssis.--																			
"AV 690" en préfixe au No du moteur																			
Constructeur du châssis				AEC Ltd, Southall (GB) - Importateur: Kleiner & Co, Zurich				Carburant		diesel			Nombre de cylindres		6				
N° du châssis frappé à gauche, latéralement sur longeron, devant support AR du ressort avant																			
N° du moteur frappé à gauche, centre bloc, au-dessus pompe à injection																			
Type du moteur AV 690 - en ligne, avec injection directe																			
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement HALLER ou ASHANCO (à commande électrique)																	
Cylindrée		11'303cm <sup>3</sup>		Frein de remorque **)								Dimensions ext. en mm*)							
Temps		4		Transmission méc.synchr.		Treuil/Cabest.						Longueur							
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		6		Crochet rem. à broche						Largeur		2'300					
Entrainement		arrière		Vitesse en 1"		Vole avant		1'870						Hauteur		2'670			
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		85		Vole arrière		1'750						Empattement			
Nombre de pneus		6		Bloquage différentiel sur demande		Diam. de braq. *)						Porte à faux arr.		950					
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les 4 roues																			
Frein à main mécanique, à expansion interne, triangles, sur les roues arrière, à cliquet																			
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions Int. en mm					
A videcab.						*)		Dimension		10.00-20		10.00-20		Longueur					
Charge utile		selon carrosserie				Charge pneu		2'900		2'900						Largeur			
Total						16'000		Multiply						Hauteur					
Gar. de fabr.		6'000		11'000		16'000		jumelés						Haut. ridelles					
Poids max. garanti pr. train routier						36'000						Nombre de portes		2 (cabine)		Porte à faux arr.			
Direction: position à gauche ou à droite-avancée						Marque du moteur						A E C		C.V. frein		192 SAE ++)			
Alésage						130						Course		142		C.V. Impôts		57,59	
Forme de la carrosserie						cabine avancée, fermée													
Nombre de places: total						2						(avant milieu arr. )						Places debout	

Phares: marque	2/ BOSCH	Indic. de direction	4/ clignoteurs av. lampe-tém. + acoust.
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV =	séparés au-dessus feux position (orange)
Feux de position	2/ dans les phares +)	AR =	§)
Feux de gabarit	2/ AV = sép. sous clignot. +) AR =	§	Essuie-glace
Feux arrière	§)	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Réfecteurs	§)	Rétroviseur	2/ extérieur sur cabine
Feu stop	§)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	§)	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts		
Mesuro du bruit	87 bB à 2'000 t/min ++)	-	Avertisseur = 94 dB

Observations et exceptions

- \*) Modèles :
- |           | <u>empattement</u> | <u>longueur</u> | <u>Ø-brasquage</u> | <u>poids à vide</u> |
|-----------|--------------------|-----------------|--------------------|---------------------|
| Tracteur  | 2'464 mm           | 4'521 mm        | 10,00 m            | 4'876 kg            |
| Basculant | 3'073              | 5'230           | 13,85              | 5'046               |
| Pont fixe | 4'600              | 6'940           | 17,00              | 5'300               |
- \*\*\*) Frein de remorque : Sur demande, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- +) Feux de position : Sont montés dans les phares, par l'importateur.  
Feux de gabarit : Sont déplacés selon les prescriptions, par l'importateur.
- ++) Puissance du moteur : Par réglage de la pompe à injection, le moteur peut atteindre un régime de 2'200 t/min et une puissance de 215 CV SAE environ. Ceci est prévu pour transports interurbains. (A contrôler lors de l'immatriculation.)

§) Equipement : Contrôle à l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 6.6.63

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule *) Camion (châssis)		Marque de fabrication A E C		Type G 4 R A Mandator Merk V		Modèle année 1963	Bordereau-type N° 4' 2 7 1	
Caractéristiques "Mandator" au centre de la paroi AV.- "G 4 RA" en préfixe au No du châssis.-								
"AV 690" en préfixe au No du moteur				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis AEC Ltd, Southall (GB) - Importateur: Kleiner & Co, Zurich								
N° du châssis frappé à gauche, latéralement sur longeron, devant support AR du ressort avant								
N° du moteur frappé à gauche, centre bloc, au-dessus pompe à injection								
Type du moteur AV 690 - en ligne, avec injection directe								
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement HALLER ou ASHANCO (à commande électrique)						
Cylindrée	11'303cm³	Frein de remorque **)					Dimensions ext. en mm*)	
Temps	4	Transmission méc.synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		6	Crochet rem. à broche		Largeur 2'300		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"		Vole avant 1'870		Hauteur 2'670		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		85	Vole arrière 1'750		Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel sur demande Diam. de braq. *)				Porte à faux arr. 950		
Frein à pied à air comprimé, 2-circuits, à expansion interne, sur toutes les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, sur les roues arrière, à cliquet								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A videcab.			*)	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur	
Total			16'000		Multiply		Hauteur	
Gar. de fabr.	6'000	11'000	16'000		jumelés		Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 36'000				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche ou à droite-avancée				Marque du moteur A E C		C.V. frein	192 SAE ++)	
Alésage		130		Course		142	C.V. impôts 57,59	
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée						
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr. )		Places debout		

Phares: marque 2/ BOSCH	Indic. de direction 4/ clignoteurs av. lampe-tém. + acoust.
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	AV = séparés au-dessus feux position (orange)
Feux de position 2/ dans les phares +)	AR = §)
Feux de gabarit 2/ AV = sép. sous clignot. +) AR = §	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières §)	Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Réfecteurs §)	Rétroviseur 2/ extérieur sur cabine
Feu stop §)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle §)	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 24 Voits	
Mesure du bruit 87	bB à 2'000 t/min ++) - Avertisseur = 94 dB

Observations et exceptions

- \*) Modèles :
- |           | <u>embattement</u> | <u>longueur</u> | <u>β-braquage</u> | <u>poids à vide</u> |
|-----------|--------------------|-----------------|-------------------|---------------------|
| Tracteur  | 2'464 mm           | 4'521 mm        | 10,00 m           | 4'876 kg            |
| Basculant | 3'073              | 5'230           | 13,85             | 5'046               |
| Pont fixe | 4'600              | 6'940           | 17,00             | 5'300               |
- \*\*\*) Frein de remorque : Sur demande, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- +) Feux de position : Sont montés dans les phares, par l'importateur.  
Feux de gabarit : Sont déplacés selon les prescriptions, par l'importateur.
- ++) Puissance du moteur : Par réglage de la pompe à injection, le moteur peut atteindre un régime de 2'200 t/min et une puissance de 215 CV SAE environ. Ceci est prévu pour transports interurbains. (A contrôler lors de l'immatriculation.)
- §) Équipement : Contrôle à l'immatriculation.
- Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 6.6.63

La Commission d'expertise-type